COMMUNE DE MILLERY
Hameau de Chevigny 10 rue Jean-de-Réôme 21140 MILLERY mairie.millery21@orange.fr

Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Pour la municipalité de Millery la suppression de la collecte des bacs jaunes (tri sélectif) imposée par la CCTA n'est pas acceptable !
Pourquoi vouloir modifier un service qui a fait ses preuves et satisfait les habitants (qui de surcroît n'ont pas été consultés en amont).

- Quid des personnes âgées et/ou à mobilité réduite, en particulier pour leur déplacement et en raison de la hauteur à laquelle sont positionnées les trappes des containers ?
- Quid de la multiplication des dépôts sauvages aux abords ou en périphérie des points d'apport et par conséquent d'odeurs nauséabondes aux abords des PAV ainsi que la présence de nuisibles ; auxquels s'ajouteront les dépôts le long des routes ou en pleine nature ?
- Quid de la future localisation (à ce jour inconnue) des PAV qui obligerait la majorité des usagers à utiliser leur voiture pour déposer leurs déchets, risquant ainsi de souiller leur habitacle et potentiellement entraîner des risques sanitaires en sus du coût du carburant ?
- Qui assurera l'entretien des abords des PAV au vu de la saleté récurrente constatée dans les communes alentour ?
- Quid du montant de 24 euros supplémentaires pour les personnes obligées ou désireuses de conserver leurs bacs jaunes, dont le ramassage ne se fera plus qu'une semaine sur 2 ?
- Comment ce montant a-t-il été établi ? De plus, les personnes à faibles revenus se verraient de facto écartées de cette possibilité ?
- De plus, il est légitime de s'interroger sur le coût (non communiqué par la CCTA) de l'achat et de la mise en place de ces PAV (ainsi que du devenir des poubelles jaunes inutiles), coût qui sera supporté par les contribuables !

En outre, on peut s'étonner que ni le vice-président de la CCTA, Monsieur Bertrand GUILLOT-MARCHAL en charge de la prévention, gestion, ni Madame Augustine SAULGEOT, Chef du service développement durable et déchets et tri des déchets n'ait pas daigné répondre au courriel que leur a adressé notre 1er adjoint, M. Pascal JANNIER le 15 octobre dernier posant plusieurs questions légitimes relatives à l'évolution annoncée au 1er janvier 2027.

**Ce type de projet doit impliquer une validation collective réalisée à l'issue d'une étude préalable complète, objective et concertée.**
Certaines communes et communautés de communes qui avaient mis en place l'obligation de recourir aux PAV ont été obligées de revenir au ramassage par porte à porte par décision de justice administrative.
Aussi et pour l'ensemble de ces motifs, nous refusons cette mise en place des PAV imposée par la CCTA et vous invitons à faire part de votre avis écrit (modèle ci-dessous) soit à la mairie, soit auprès des élu(e)s.Vous pouvez également signer la pétition jointe au dos.

- - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Je soussigné(e) …………………………. …..... habitant la commune de Millery refuse la mise en place de points d'apport volontaires tel que décidé par la CCTA et demande aux élus communautaires d'abandonner ce projet en maintenant l'actuelle collecte des déchets recyclables via le système des poubelles jaunes.

Signature :

Fait à Millery le 3 novembre 2026.

Le Conseil municipal de Millery unanime.

**Vous trouverez ci-dessous la pétition signable à l'adresse**
https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-suppression-de-la-collecte-des-bacs-de-tri-s%C3%A9lectif-en-porte-%C3%A0-porte?signed=true

# Non à la suppression de la collecte des bacs de tri sélectif en porte-à-porte

## Le problème

Habitants, contribuables et usagers du territoire des Terres d'Auxois (Semur-en-Auxois, Vitteaux, Précy-sous-Thil, Saulieu et communes alentour), nous disons NON à la suppression de la collecte des bacs jaunes (tri sélectif) en porte-à-porte !
La Communauté de Communes a décidé d'arrêter le ramassage à domicile de nos emballages recyclables, à moins d'accepter de payer un supplément financier (uniquement pour Semur et Époisses). Cette décision est une aberration totale, à la fois écologique, économique et sociale.

### ▸ Un non-sens écologique majeur

On nous demande de faire des efforts pour la planète, mais cette mesure va produire l'effet inverse ! Les camions de collecte continueront de circuler pour ramasser les bacs de ceux qui ont les moyens de payer le supplément. En parallèle, des milliers de foyers ruraux vont devoir prendre leur voiture individuelle pour apporter leurs emballages aux colonnes de tri. Multiplier ainsi les trajets en voiture va faire exploser les émissions de $CO_2$ et de particules fines sur notre territoire. C'est un contresens historique face à l'urgence climatique.

### ▸ Une double peine financière et une injustice sociale

Nous payons déjà une redevance incitative (REOMI). Rendre le ramassage à domicile payant revient à instaurer une surtaxe injustifiée. De plus, cette décision crée une profonde rupture d'égalité

- Elle pénalise les familles et les foyers modestes qui ne peuvent pas assumer ce coût supplémentaire
- Elle discrimine gravement les personnes âgées, isolées ou à mobilité réduite, pour qui transporter des sacs de déchets jusqu'aux points d'apport volontaire est physiquement impossible.

### ▸ Une dégradation de notre service public.

Le tri sélectif doit être facilité pour être efficace. Compliquer l'accès au tri, c'est prendre le risque de voir le taux de recyclage s'effondrer, de décourager les bons comportements, et de voir se multiplier les dépôts sauvages dans la nature et autour des conteneurs, déjà souvent saturés.

### ▸ Ce que nous demandons :

Nous, citoyens des Terres d'Auxois, demandons aux élus communautaires :
Le maintien sans surcoût de la collecte des bacs de recyclage (jaunes) en porte-à-porte pour l'ensemble des habitants.
L'abandon pur et simple de cette mesure de tarification supplémentaire injuste.
Une véritable concertation citoyenne sur l'évolution de la gestion des déchets, afin de trouver des solutions qui protègent le climat sans pénaliser les usagers.

Ne laissons pas passer cette régression environnementale et sociale.
Signez et partagez massivement cette pétition pour faire entendre la voix des usagers !